



Isabelle MOREL

06 82 25 12 44

www.lsaconseils.fr



Prévention
Pénibilité

Document Unique
d'Évaluation des Risques

La réalisation du **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** (DUER) et la nouvelle loi sur la pénibilité viennent renforcer les exigences légales et réglementaires que tout dirigeant doit respecter.

Dans les TPE/PME il est difficile de s'orienter dans les méandres du Code du Travail et les ressources manquent pour mettre en place de véritables politiques de santé au travail. Afin de vous aider en ce sens, LSA conseils est à votre disposition pour vous accompagner dans vos efforts de prévention des risques professionnels et de prise en compte de vos obligations légales.

● Notre approche du diagnostic

Au niveau organisationnel, cette démarche est essentiellement participative et sensibilisante. À partir de l'historique de votre entreprise et de l'analyse des activités, nous vous accompagnons pour la réalisation de votre **Document Unique** ou sa mise à jour, ainsi que sur la mise en place d'actions de prévention adaptées et négociées.

La forte expérience de **LSA Conseils** auprès des entreprises vous apportera rigueur et pragmatisme. Ce travail sera fait en étroite collaboration avec la direction de l'entreprise, les collaborateurs concernés et les IRP.

Des documents et fichiers spécifiques seront créés et vous permettront de déployer votre politique de prévention et de justifier du respect des exigences réglementaires. La méthodologie utilisée par **LSA Conseils** vous permettra de devenir autonome et d'actualiser à la demande votre **DUER**.

● Objectifs du Document Unique d'Évaluation des risques Professionnels

- Respecter vos obligations légales,
- Minimiser vos risques pénal et financier,
- Instaurer un véritable bien-être au travail,
- Développer une qualité de vie au travail,
- Améliorer votre image,
- Accroître votre productivité,
- Diminuer vos accidents du travail et maladies professionnelles ou RPS,
- Diminuer le coût lié à l'absentéisme,
- Mettre en œuvre une véritable politique de prévention des risques professionnels,
- Être mieux positionné sur des appels d'offre,
- Apporter une aide à vos salariés en difficultés.

● Nos prestations

- Rencontre avec la Direction
- Constitution de groupes de travail
- Sensibilisation des acteurs
- Cadrage du projet
- Interview, identification des risques
- Évaluation, recherche de solutions de maîtrise,
- Définition EPI
- Rédaction, synthèse
- Plan d'actions